

:REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2022

Afférents au Bureau Syndical	11
En exercice	11
Qui ont pris part à la délibération	9

L'an deux mille vingt deux

et 21 novembre

à 17 heures 00, Le Bureau Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur Jean-Pol RICHELET

Date de la convocation
15 novembre 2022

Nombre de Membres présents : 9

Date d'affichage
23 novembre 2022

Madame/Monsieur : Roland CANIVENQ, Joël CARRE, Francis CHAUMONT, Marie-France KUBIAK, Michel MEIS, Agnès MERCIER, Maxime SOUDANT, Jean-Michel THIRY.

Objet de la Délibération

Absents excusés : Thierry NOCTON, Hubert RENOLLET,

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'état des créances irrécouvrables remis à Monsieur le Président par le Trésorier du Syndicat,

Considérant qu'en aucun cas l'admission en non-valeur ne fait obstacle à l'exercice de poursuite.

Sur proposition de Monsieur le Président, le Bureau, accepte l'admission en non-valeur des titres suivants émis sur le budget annexe de la Régie « anc » :

VOTE :

POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

DELIBERATION N° 2022-04

Exercice 2012

- Référence de la pièce : 2012 R-220-1704 pour un montant de 32,10 €

Exercice 2013

- Référence de la pièce : 2013 R-163-953 pour un montant de 32,10 €
- Référence de la pièce : 2013 R-163-954 pour un montant de 32,10 €
- Référence de la pièce : 2013 R-243-1436 pour un montant de 32,10 €

Exercice 2014

- Référence de la pièce : 2014 R-170-1136 pour un montant de 33,00 €
- Référence de la pièce : 2014 R-61-583 pour un montant de 33,00 €
- Référence de la pièce : 2014 R-61-584 pour un montant de 33,00 €
- Référence de la pièce : 2014 R-170-780 pour un montant de 33,00 €
- Référence de la pièce : 2014 R-192-13 pour un montant de 137,50 €

Exercice 2015

- Référence de la pièce : 2015 R-133-1168 pour un montant de 33,00 €
- Référence de la pièce : 2015 R-133-805 pour un montant de 33,00 €
- Référence de la pièce : 2015 R-133-60 pour un montant de 33,00 €
- Référence de la pièce : 2015 R-287-1 pour un montant de 66,00 €

Exercice 2016

- Référence de la pièce : 2016 R-32-23 pour un montant de 132,00 €
- Référence de la pièce : 2016 R-32-1 pour un montant de 132,00 €
- Référence de la pièce : 2016 R-128-592 pour un montant de 33,00 €
- Référence de la pièce : 2016 R-128-517 pour un montant de 33,00 €

Exercice 2017

- Référence de la pièce : 2017 T160 pour un montant de 0,01 €
- Référence de la pièce : 2017 R-73-202 pour un montant de 3,66 €
- Référence de la pièce : 2017 R-41-31 pour un montant de 99,00 €
- Référence de la pièce : 2017 R-68-24 pour un montant de 9,00 €
- Référence de la pièce : 2017 R-42-6 pour un montant de 132,00 €
- Référence de la pièce : 2017 R-197-3 pour un montant de 14,14 €
- Référence de la pièce : 2017 R-89-177 pour un montant de 99,00 €
- Référence de la pièce : 2017 R-73-250 pour un montant de 33,00 €

Exercice 2018

- Référence de la pièce : 2018 R-248-351 pour un montant de 112,73 €
- Référence de la pièce : 2018 R-279-22 pour un montant de 0,50 €
- Référence de la pièce : 2018 R-100-18 pour un montant de 11,96 €
- Référence de la pièce : 2018 R-248-553 pour un montant de 180,00 €
- Référence de la pièce : 2018 R-278-71 pour un montant de 180,00 €
- Référence de la pièce : 2018 R-39-15 pour un montant de 180,00 €
- Référence de la pièce : 2018 R-95-16 pour un montant de 99,00 €

Exercice 2020

- Référence de la pièce : 2020 T187 pour un montant de 2,00 €
- Référence de la pièce : 2020 R-137-34 pour un montant de 0,50 €

Exercice 2021

- Référence de la pièce : 2021 R-73-10 pour un montant de 51,48 €
- Référence de la pièce : 2021 R-36-105 pour un montant de 180,00 €

Sur proposition de Monsieur le Président, le Bureau, accepte l'admission en non-valeur des titres suivants émis sur le budget annexe de la Régie « eau potable » :

Exercice 2019

- Référence de la pièce : 7159518200 pour un montant de 12,00 €

Exercice 2020

- Référence de la pièce : 2020 R-13-16 pour un montant de 26,05 €
- Référence de la pièce : 2020 R-29-36 pour un montant de 153,11 €
- Référence de la pièce : 2020 R-29-63 pour un montant de 109,09 €

Exercice 2021

- Référence de la pièce : 2021 R-20-41 pour un montant de 242,95 €
- Référence de la pièce : 2021 R-3-3 pour un montant de 94,89 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.



Le Président,

Jean-Pol RICHELET

après dépôt en Sous-
préfecture

Le : 23 novembre 2022

et publication ou
notification

Du 23 novembre 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.